

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **13 (1877)**

Heft 22

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

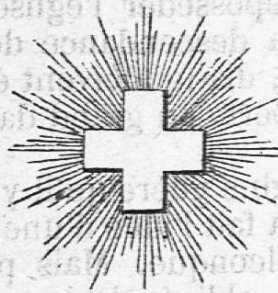
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 NOVEMBRE 1877

XIII^e Année.

N^o 22.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — De l'enseignement de la géographie dans les écoles populaires. — Correspondance de Corcellés sur la réforme scolaire proposée par le *Grenzpost*. — Lettre de Lugano (Discipline). — Bibliographie. — Programme de l'école cantonale de Porrentruy. — Partie pratique. — Nominations.

De l'enseignement de la géographie dans les écoles populaires.

De toutes les branches d'enseignement, il n'en est peut-être pas une qui demande plus de préparation que la géographie pour le maître qui veut obtenir un résultat durable et ne pas se contenter de mots. Il faut, en effet, que le maître ait une connaissance approfondie de la topographie, des productions et des mœurs du pays, il faut qu'il possède une foule de détails qu'il sème avec discernement pour attirer l'attention et fixer le nom des lieux et leur situation dans la mémoire rebelle de ses élèves.

Mais en dépit d'un bon enseignement, les efforts du meilleur maître resteront souvent infructueux, si des répétitions fréquentes ne forcent pas les élèves à revenir sur les choses étudiées. Dans cette branche un manuel devient absolument nécessaire ; il faut que les élèves possèdent un petit ouvrage où se trouvent résumées toutes les choses qu'ils ont entendues du maître. Pour l'é-

tude du canton de Berne et de la Suisse, nous possédons deux excellents petits traités de M. N. Jacob, professeur à Bienne, dont l'*Educateur* a rendu compte l'année dernière. Les maîtres qui en font un usage judicieux ont pu remarquer qu'il rend d'excellents services et désirent vivement voir apparaître la II^e et la III^e partie, qui traitent de l'Europe et des continents étrangers.

L'auteur veut, par une description minutieuse des pays, en fixer l'image dans la mémoire des élèves ; pour cela, il faut que ceux-ci puissent parfaitement s'orienter et répondre de mémoire aux questions semblables à celles-ci : Quelles localités se trouvent à l'ouest du lac de Bienne, du lac de Thoune, au sud du lac de Neuchâtel, au N.-E., au S.-O., au S. de celui de Zurich. Quelles chaînes de montagnes au N. et au S. du lac de Bienne, au N.-E. du lac de Thoune, au N. du lac de Brienz au S.-O. du lac de Zurich, etc. La description des montagnes, des cours d'eau d'un pays, sert de jalon pour retrouver les localités qui se trouvent à droite, à gauche d'une rivière ou au pied d'une montagne.

Les différentes industries occupent certaines zones dans chaque canton et s'étendent quelquefois dans les districts limitrophes, de sorte que les élèves peuvent facilement se rappeler dans quelles contrées dominant l'industrie horlogère, la fabrication des toiles de lin, de coton, les filatures, les soieries, la rubannerie et les broderies. Il en est de même pour la langue et la religion, qui ont le plus souvent des limites bien marquées. Les mœurs, les occupations des habitants résultent aussi le plus souvent de la situation et de la configuration du sol. Les habitants des contrées montagneuses sont ordinairement plus graves, plus sérieux que ceux des contrées vinicoles ou industrielles ; les uns ont la démarche lourde, le langage mesuré, l'habillement simple, un caractère franc et ouvert qui n'exclut pas la finesse ; les autres sont vifs, quelquefois bruyants, actifs et sociables ; d'un côté de vastes habitations grossièrement construites, de l'autre des habitations coquettes réunissant l'élégance et le confort.

Mais si le manuel est une forme et le maître la vie de l'enseignement, c'est surtout pour la géographie que cet aphorisme se trouve justifié ; le manuel ne doit être qu'un moyen de répétition, un répertoire où l'élève qui a été intéressé par l'enseignement du maître, peut retrouver, grouper et compléter ses connaissances géographiques. La Suisse ayant été bien étudiée, la curiosité de l'élève sera excitée et il sera bien disposé pour l'étude ultérieure de l'Europe et des continents étrangers.

Le maître doit être convenablement préparé pour chaque leçon qui, à mon avis, doit commencer par des détails sur les habitants,

sur les curiosités naturelles du pays que l'on veut étudier, ce qui met l'attention des élèves en éveil.

Une fois ce résultat obtenu, on peut commencer par les limites, étendue du pays, en multipliant les questions propres à favoriser l'orientation; par exemple, si nous étudions le canton de Zurich: on demandera comment le canton de Zurich se trouve situé par rapport à Bienne, à Berne, à Lucerne, à St-Gall; comment ceux-ci sont-ils situés par rapport à Zurich?

On décrira ensuite les montagnes, vallées et plaines. Mêmes questions pour l'orientation à l'égard de la ville de Zurich, pente du terrain indiquée par le cours des rivières, direction des vallées, hauteur des montagnes, régions, climat et végétation; détermination des régions industrielles et agricoles, chemins de fer et enfin lieux principaux.

Pendant que le maître montre les choses indiquées ci-dessus sur la carte murale, les élèves suivent des yeux; ils cherchent ensuite ces choses sur leurs cartes d'écoliers. Le maître fait alors une carte des montagnes sur le tableau noir, il y ajoute les cours d'eau, les routes et chemins de fer, les localités, et les élèves reproduisent le dessin. Pour la leçon suivante, les élèves doivent examiner leurs cartes afin de pouvoir répondre de mémoire aux questions concernant la situation des localités, des montagnes, direction des cours d'eau, le lieu où ils se réunissent, etc.; enfin faire de mémoire une esquisse du pays.

Ce procédé est un peu long, j'en conviens, mais si l'on a soin de rendre le sujet attrayant par des détails donnés à propos, il sera plus court qu'un autre en ce sens que les choses bien apprises se gravent en traits presque ineffaçables dans la mémoire; la marche sera lente, si l'on veut, mais progressive, et les élèves intéressés à cette étude marcheront avec plaisir en avant, ils répéteront, étudieront beaucoup d'eux-mêmes et seront ainsi sur le chemin des progrès durables.

F. BUECHE, *instituteur à Bienne.*

CORRESPONDANCES

Corcelles, près Neuchâtel, 10 octobre 1877.

Monsieur le rédacteur,

L'article de l'anonyme de la *Grenzpost* semble être enterré et personne ne revient à la charge, soit pour le réfuter, soit pour l'approuver.

Qu'on me permette de venir soumettre ici, à mes collègues, mes idées sur cet article important.

L'*Educateur* est une tribune libre; chacun peut y apporter le pro-

duit de sa pensée. Si je me suis trompé, on me le dira avec la même franchise que je dis les choses qui vont suivre.

« C'est du choc des idées que jaillit la lumière. »

L'auteur de l'article en question reconnaît trois choses à développer chez l'enfant :

Le corps, le cœur et l'intelligence.

J'accepte sa classification et, comme lui, je commencerai par le corps ou le physique.

I. *Du développement physique.*

L'anonyme va trop loin dans ses critiques lorsqu'il compare nos enfants à de jeunes poulains que l'on aurait tués de travail. Assurément, l'anonyme n'a jamais vu les abords d'un collège avant ou après les heures de classes : quelle joie, quelle vie, quelle gaieté, que de bonheur dans tous ces petits corps qui s'ébattent au soleil ! Parmi tous ces écoliers, il y en a de pâles, de fluets, je le veux bien, mais est-ce l'école qui les rend chétifs, malingres ? N'en faut-il pas rechercher la cause ailleurs ? L'anonyme est-il sûr que ces « regards ternes, ces teints terreux, ces démarches mal assurées, ces thorax privés de développement, cette absence de gaieté et de fraîcheur » proviennent de l'école ? Je veux bien croire que, pour un enfant maladif, l'école est un mauvais séjour, qu'elle ne remplace pas le grand air et le bienfaisant soleil ! mais l'école bien conçue, même l'école infantine, a-t-elle jamais détérioré la santé d'un enfant robuste ? Je ne le crois pas, ou du moins si le fait est, les cas sont très rares et ne justifient pas les reproches dédaigneux et amers de l'anonyme. A la campagne, l'école ne nuira jamais à la santé des enfants robustes, c'est un *préjugé* de croire le contraire. Pour les enfants malades, il s'agit de prendre des mesures préservatrices, c'est peut-être ce que l'on ne fait pas.

Il est vrai de dire que les maîtres qui sont assez déraisonnables pour retenir des heures entières après les heures de classe, des enfants paresseux ou peu intelligents, sous prétexte de leur faire regagner le temps perdu, le font au détriment du corps de l'enfant et le surchargent d'une fatigue et d'une tension d'esprit trop fortes pour son âge.

Cette manière de faire est surtout nuisible à de jeunes enfants de 7, 8 ou 9 ans. Nous avons eu souvent le cœur serré en rencontrant de petits enfants qui revenaient de l'école à 6 ou même 7 heures du soir ; ils avaient été enfermés 5 ou 6 heures de suite !

Les commissions d'éducation qui tolèrent de tels abus ne sont-elles pas blâmables et les maîtres et maîtresses qui pratiquent de si déplorable méthodes ne doivent-ils pas avoir des cœurs de bronze ?

N'est-ce pas le devoir des amis de ces petits de demander grâce, puisque leur faiblesse les empêche de le faire eux-mêmes ? Avec de semblables moyens de discipline, qu'on ne soit pas étonné de faire prendre à l'enfant l'école en aversion. Le prisonnier aime-t-il les quatre murs qui le privent de sa liberté ?

Parce qu'un pauvre enfant n'a pas su quatre mots, qu'il n'a pas épelé d'une manière satisfaisante, qu'il aura un peu jasé, on l'abrutit, on le prive de mouvement, de vie, de l'air pur, d'exercice ! Quel absurde

système et comme l'on va à l'encontre du but. Si le jeune enfant ne se plaît pas à l'école, il ne fera pas de progrès ; son esprit ne se fixe pas et le maître lui enseigne les choses avec beaucoup de peine.

Il est bien entendu que je ne parle pas des enfants de 13 à 16 ans ; leur corps est plus solide et peut déjà supporter une plus grande fatigue. Pour eux, j'approuve les arrêts pour les cas graves d'indiscipline. Ici donc je suis d'accord avec l'anonyme, et je prendrai même la liberté de formuler ce désir : « Que les commissions d'éducation interdisent formellement (sauf pour certains cas graves dont elles seront juges) les arrêts pour les jeunes enfants jusqu'à l'âge de 11 ans. »

L'enfant qui reste à l'école pour apprendre une tâche ou refaire un travail mal fait et qui sent ses camarades en liberté, ne se dépêche de travailler que pour avoir vite fini et pouvoir courir ensuite. Son esprit n'est pas disposé sérieusement, son étude ne reste pas dans son cerveau et l'on fatigue l'enfant inutilement.

II. De l'éducation à l'école.

C'est peut-être dans cette seconde partie que l'anonyme a frappé le plus juste dans sa critique.

L'éducation à l'école est bien peu comprise. « Donner ses leçons le mieux possible, » voilà le devoir que se donnent bon nombre d'instituteurs et, après cela, le reste, on s'en moque ! Mais ce reste, c'est le principal ! Ce reste, c'est l'enfant lui-même ! c'est le *moi* du philosophe ! et vous croyez, vous, maîtres légers, que ce *moi* n'est rien et qu'on peut s'en moquer quand on entreprend la vocation si belle, si sérieuse d'instituteur ?

Est-ce que chaque enfant dans une école n'est pas une individualité qu'on doit connaître, développer, diriger vers le bien, le beau, le vrai ? Ne doit-on pas faire appel à tous les sentiments de l'enfant, à son cœur, à son âme, à sa conscience, à son être moral en un mot ?

Former les hommes, ce n'est pas leur apprendre la géographie, les mathématiques, etc. Former un homme, c'est lui former le caractère, la conscience, le cœur ; c'est le rendre bon, honnête, laborieux, vertueux ! Et cela est, à notre avis, la tâche principale de l'instituteur consciencieux. Les connaissances sont nécessaires, mais elles sont secondaires chez l'individu. L'instruction vient après l'éducation, et l'éducateur qui ne le comprend pas ainsi manque son but et ne remplit son devoir, ni envers les enfants qui lui sont confiés, ni envers la patrie qui attend de lui qu'il forme des citoyens, des hommes !

Mais si l'éducation et l'instruction sont deux choses différentes, l'instituteur capable saura les fondre, les unir l'une à l'autre et fera de son instruction l'éducation et vice-versa. Voilà ce qui doit se faire et pourtant cela ne se fait pas. L'école populaire ne remplit pas son but. Qu'on étudie Pestalozzi et l'on verra si cette profonde union de l'instruction et de l'éducation n'est pas le secret de sa pédagogie.

Le maître qui ne s'adresse qu'à la raison, à la mémoire, à l'imagination, à l'intelligence et qui néglige le cœur, encore une fois, manque le but.

III. De l'intelligence.

Un fait propre à faire réfléchir les amis de l'instruction du peuple, c'est le grand nombre de jeunes gens qui sont obligés de fréquenter l'école complémentaire de caserne. Il y a là un mal, auquel il s'agit de remédier.

Dans notre époque où l'on fait tant de dépenses pour l'instruction populaire, il semble que l'on devrait arriver à des résultats plus réjouissants.

Chez nous, en Suisse, les lois scolaires sont sévères, surtout pour ce qui concerne la fréquentation de l'école, et néanmoins les résultats ne sont pas brillants. D'après des documents officiels, sur 1017 recrues examinées en septembre 1877, dans le canton de Neuchâtel, 134 devront suivre l'école complémentaire, soit 13 %. En 1876, dans le même canton, le chiffre des jeunes gens très faibles et illettrés s'élevait au 17 %, soit 187 sur 1103.

Ces chiffres sont assez significatifs ; ils prouvent que nous ne sommes pas encore arrivés à la perfection dans le domaine de l'instruction et qu'il reste beaucoup à faire.

Une des principales causes du manque d'instruction élémentaire chez un aussi grand nombre de jeunes gens est, selon nous, dans l'organisation même de nos écoles.

Il y a à presque dans toutes, pour ne pas dire dans toutes nos écoles, des élèves retardés, peu doués et paresseux, qui forment, ce que l'on appelle en termes d'école, des queues de classes. Ces élèves, en général, sont négligés ; les maîtres s'en occupent peu et, bien souvent, jettent le manche après la cognée. Ces pauvres déshérités de l'intelligence se traînent ainsi de classe en classe et, enfin, sortent de l'école sans rien savoir et arrivent à l'examen des recrues militaires aussi ignorants qu'ils sont sortis de l'école. Si l'on cherchait bien dans le nombre des recrues très faibles et illettrées, je suis sûr que presque toutes sont dans le cas que je viens de citer. Leur ignorance n'est donc pas entièrement leur fait.

Je n'accuse pas ici les maîtres de l'ignorance de ces jeunes gens, car, dans une classe nombreuse, il est bien difficile de s'occuper d'eux d'une manière suivie, cela se comprend ; ensuite ces élèves retardés ne sont pas des modèles de fréquentation régulière de l'école.

Voici un moyen qui pourrait peut-être remédier au mal : Dans les localités où se trouvent 4, 5, 6 classes et plus, ne pourrait-on pas établir une classe spéciale pour les élèves qui, décidément, ne peuvent pas suivre le programme de l'école régulière et auxquels on tâcherait de donner le minimum d'instruction prévu par la loi ?

Dans ces classes spéciales l'on ne ferait que du calcul, de l'écriture, de la lecture et ce qui s'y rapporte (dictées, petites compositions, etc.) et quelques éléments de géographie et d'histoire nationale. Tout le temps serait utilement employé et on s'occuperait spécialement des élèves qui les fréquenteraient.

Avec notre système actuel, combien d'heures qui pourraient leur être utiles, sont perdues pour les jeunes gens dont nous parlons.

Que leur importe un cours d'histoire générale, de sphère, d'histoire naturelle, de théorie de chant? — Il y aurait encore un autre avantage à établir ces classes spéciales, ce serait un stimulant pour les paresseux, qui travailleraient plus sérieusement afin de suivre les classes régulières.

Si ce système se généralisait, nous croyons fermement que le nombre des illettrés et des jeunes gens très faibles diminuerait sensiblement.

Nous désirons attirer sur cet important sujet l'attention des autorités scolaires et des hommes d'école, afin que l'idée que nous venons d'émettre soit discutée et étudiée pour le bien de notre peuple.

On parle beaucoup, de nos jours, de programmes trop chargés. Vraiment, je ne sais quelle branche l'on pourrait retrancher.

Je suis d'avis qu'on étend trop le champ de chaque branche et que l'on n'enseigne pas à fond les éléments; l'on ne pose pas une base solide, voilà le défaut.

Cette manie de tout enseigner est surtout fâcheuse dans l'école élémentaire, c'est-à-dire à des enfants de 7 à 9 ans; avec eux, on devrait se contenter des éléments du calcul, de l'écriture et de la langue (lecture, intuition, etc.) et ne pas leur parler de géographie générale, des océans, des continents, de théorie de chant, toutes choses que leurs jeunes facultés ne peuvent comprendre. Si l'on sait rester, à l'école primaire, dans le domaine des éléments, certainement les programmes pourront toujours être consciencieusement remplis.

Je crois que l'instruction primaire bien comprise est celle qui convient à tout homme, sans tenir compte de la profession qu'il peut embrasser plus tard. L'école primaire doit donc donner à chaque citoyen ce minimum d'instruction nécessaire, et c'est ici que je ne suis pas d'accord avec l'anonyme qui prétend que, dans l'école primaire, l'on doit déjà tenir compte dans l'enseignement de la future profession de l'individu, laquelle (par parenthèse) est impossible à reconnaître chez l'enfant.

Voilà, Monsieur le Rédacteur, les quelques réflexions que je désirais soumettre aux amis de l'école. Il serait à désirer que l'on s'occupât davantage, dans notre pays, de cette grande question de l'éducation.

Je ne connais pas de sujet plus sérieux à traiter dans une république, et voilà pourquoi je trouve que la vocation d'instituteur est une des plus belles, une des plus nobles qu'un homme puisse embrasser.

LATOUR.

Lugano, le 1^{er} septembre 1877

Partout on travaille à l'amélioration et au progrès de l'instruction du peuple. Des milliers de journaux et de livres s'occupent de questions scolaires. Instituteurs et amis de l'instruction se réunissent en société, engagent des correspondances avec les pays étrangers et discutent sur les méthodes à employer, les moyens à mettre en œuvre, les sacrifices à faire. Mais dans cette émulation très louable, il me semble qu'on n'agit pas avec assez de circonspection. — On soulève toute espèce de thèses, sans avoir auparavant et clairement résolu les plus importantes. Il me semble voir se vérifier ici le mot italien : *Trop de viande au feu*. En

effet je demande : a-t-il été donné une solution définitive aux questions qui sont, pour ainsi dire le pivot de l'enseignement ; par exemple, s'il est utile de donner l'instruction religieuse dans les écoles ; et s'il faut la donner, cela doit-il se faire par les prêtres ou les laïques ? — Et si le grand nombre de matières n'est pas un obstacle à l'instruction élémentaire ?

Il est douteux que sur ces matières on réussisse jamais à réunir une assez forte majorité pour ou contre. Il y a un mois seulement que dans une réunion de maîtres d'écoles suisses on a discuté sur l'utilité ou le danger de la multiplicité des matières dans l'enseignement élémentaire. Après une discussion animée, on a fini par remettre l'affaire à une session, qui aura lieu l'année prochaine, et qui peut-être aura une issue identique. Ici il me semble opportun de demander : D'où vient qu'après autant de méthodes, autant de règles, autant de frais, on ne vienne pas à bout de faire marcher ensemble l'instruction et l'éducation ?

On met toujours en avant et avec raison Rousseau, Pestalozzi, Girard comme de grands éducateurs et des modèles à imiter, mais on ne réfléchit pas que lorsque vivaient ces sommités, ou il n'y avait pas d'instruction du peuple, ou bien elle était dans l'enfance¹. On ne réfléchit pas que 80 années auparavant, le cœur de la jeunesse était en général plus docile, et l'esprit plus flexible et plus incliné à l'obéissance ; qu'on a la mauvaise habitude aujourd'hui de louer continuellement et de porter aux nues l'être humain, sans songer à ses défauts, et qu'on laisse la jeunesse croître presque sans frein et en dehors de cette discipline sévère qui est le moyen unique de faire fleurir l'instruction. La conséquence à tirer de tout cela est qu'il ne faut pas discuter seulement et continuellement d'instruction ; mais aussi d'éducation ; qu'il faut cultiver chez les enfants dès leur âge le plus tendre, le respect envers tous ; l'amour et la reconnaissance envers les personnes qui travaillent à leur bonheur ; qu'il faut prier et persuader les parents de ne pas gâter leurs enfants et de ne pas maudire les maîtres, si, après l'examen, il n'a pas été possible de donner le prix à leurs Benjamins. — De ces parents là il y en a beaucoup. — Dans une commune du canton du Tessin, jé connais un maître, qui pour se rendre favorables les parents et leur fils, au jour de l'examen annuel, donne une récompense à chacun de ses 40 élèves².

Dans les cantons de la Suisse où l'instruction est florissante, on se plaint aussi du défaut de discipline. Pour s'en persuader, il faut lire les articles bien raisonnés publiés par la *Schweizerische Lehrerzeitung* sur

¹ Si M. Laghi voulait dire que les écoles étaient encore peu nombreuses et le peuple illettré, il aurait raison. Mais il a tort, s'il veut dire, que la science pédagogique n'eût pas déjà fait bien des progrès, surtout en Allemagne. (*Note de la rédaction*).

² Dans d'autres cantons on suit le même système. Les frères de la doctrine chrétienne ont aussi l'habitude de faire beaucoup d'heureux. J'ai connu une école (laïque celle là) où les parents donnaient des prix à leurs enfants quand ils n'en avaient pas. On nommait ces livres, *prix d'encouragement*. Un *tolle* s'étant fait entendre contre ces prix de contrebande, on les supprima pour la cérémonie, mais on tolérait qu'ils fussent distribués à la porte de l'édifice où se faisait le service divin.

(*Note de la rédaction*).

la *Réforme de l'Ecole* par M. l'inspecteur Wyss — et *D'où vient que les parents ont beaucoup à se plaindre de l'instruction et des désordres des enfants?* par M. Wellauer.

Quant à l'amour des enfants pour l'école, il faut se souvenir de l'anecdote publiée l'année dernière. Le Conseil fédéral avait donné l'ordre à un bataillon Thurgovien de se tenir prêt à marcher vers le canton du Tessin. Et comme avec ces militaires devaient partir plusieurs maîtres d'école, les élèves se réjouirent beaucoup en pensant qu'ils n'avaient plus de classes. Or la Thurgovie est peut-être un des cantons les plus progressifs de la Suisse, en fait d'instruction publique.

En concluant je dirai : Il est bien que le louable Comité central pense à mettre à l'ordre du jour en septembre prochain, à Fribourg, les rapports sur les *trois questions*, mais je prierai d'ajouter et d'étudier aussi celle-ci :

« Quels sont les moyens pour élever la discipline scolaire et surtout pour obtenir un plus grand respect pour le maître » ?⁴

J.-B. LAGHI.

BIBLIOGRAPHIE

Programme de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Delémont. Imprimerie Boéchat. In-4^o, 40 pages.

Le corps enseignant de l'Ecole cantonale du Jura bernois se compose de 14 professeurs, dont l'un, M. Meyer, est recteur. Tous sont Suisses, sauf un Français de beaucoup de talent qui enseigne cette langue et l'instruction civique. L'école a fini avec 76 élèves. Cinq de ces derniers ont obtenu leur certificat de maturité dans la section réelle, quatre dans la section littéraire.

Les élèves font des excursions scolaires et donnent des représentations dramatiques et musicales. Le musée s'enrichit. Mais voici le plus important, c'est le programme. Il nous paraît bien conçu et à la hauteur de la science, tant pour le choix des branches que pour la nature de l'enseignement, autant qu'on peut en juger par un tableau de ce genre.

Le programme de cette année est accompagné d'un aperçu sur l'*enseignement des langues anciennes* dans les *gymnases* par M. le docteur Louis Dupasquier. Dans la dissertation, M. Dupasquier en regrettant l'abandon qui se faisait des études littéraires et la prédominance excessive de la section réelle, rompt une lance en faveur de ces nobles études dont le dépérissement serait un malheur pour la société. Aussi constate-t-il avec plaisir le commencement d'une réaction bienfaisante et cite en preuve la réunion des anciens polytechniciens à Soleure, où ils ont formulé le vœu de voir se développer davantage la culture littéraire.

Le travail du philologue de l'Ajoie se termine par une critique du sys-

⁴ La question posée ici par M. Laghi sera soumise au Comité central avec celles qui seront présentées par d'autres membres pour le Congrès prochain qui aura lieu à Lausanne. Le Congrès de Fribourg était déjà trop chargé.

tème en usage pour l'enseignement du latin. Il blâme entre autres l'usage des traductions juxta-linéaires et le peu de soins donnés à la culture de la mémoire. Il blâme encore la tendance trop purement esthétique donnée aux explications dans les classes supérieures. Mais nous connaissons des établissements où l'esthétique est sacrifiée aux vétilles philologiques au détriment de la culture littéraire et de celle du jugement. Nous sommes en revanche entièrement d'accord avec notre collègue de Porrentruy quand il recommande de faire faire des traductions orales (thèmes et versions) de vive voix et sans livres, ou des reproductions orales des ouvrages lus et expliqués. Il y a dans l'aperçu substantiel et bien écrit de M. Dupasquier une foule d'autres observations qui dénotent un homme rompu à son sujet.

Le personnel enseignant de Porrentruy compte plusieurs hommes distingués et laborieux, faits pour concilier à cet établissement les sympathies de tous les vrais amis des bonnes études.

La suppression de l'École cantonale de Berne, œuvre, comme nous l'avons dit, de la jalousie des petites villes et d'une démocratie niveleuse, a donné des inquiétudes aux amis de l'École cantonale du Jura bernois. Mais la situation de l'École cantonale de Berne et de celle du Jura est tellement différente que l'on doit avoir pleine confiance dans le maintien de l'établissement de Porrentruy.

A Berne, la suppression de l'École cantonale, bien que très regrettable comme principe, ne porte pas une atteinte directe et grave aux études. Cantonale ou municipale, l'École de Berne n'en subsistera pas moins. Il n'en serait pas de même à Porrentruy, dont l'École cantonale est le centre scolaire le plus important du pays avec l'École normale. Aussi sommes-nous bien sûrs que le gouvernement bernois se gardera bien de toucher aux Ecoles qui doivent leur origine aux plus grands citoyens du Jura, les Stockmar, Thürmann, Péquignot, Marchand, Choffat, cette phalange libérale dont le savant archéologue et historien Auguste Quixer est le dernier et vénérable représentant et à laquelle appartenait aussi en quelque sorte l'avoyer Neuhaus, l'ami et le promoteur des lettres françaises dans le canton de Berne.

A. DAGUET.

Echos du Léman. — Recueil de chants pour chœur mixte. 1 vol. in-8°.

— Broché 3 fr.; cartonné 3 fr. 50; pour les sociétés de chant 2 fr. 50 et 3 fr. — Lausanne 1877. — D. Lebet, éditeur.

Si une littérature nationale est de rigueur dans notre Suisse romande, c'est bien avant tout en ce qui concerne les productions musicales, tant au point de vue des paroles qu'à celui de la composition. On l'a compris dès longtemps chez nous; de là l'apparition de nombreux chœurs pour voix d'hommes et celle de nos recueils de chants d'école, mais point ou fort peu de chœurs à voix mêlées. Depuis que des chœurs mixtes se sont fondés un peu partout à la suite du mouvement musical provoqué dans nos églises par l'apparition du nouveau psautier, il existait une véritable lacune que la maison D. Lebet, éditeur, à Lausanne, avec le concours d'un comité, vient de combler de la manière la plus heureuse en publiant un *Recueil de chants pour chœur mixte*.

Notons bien que l'opportunité d'un pareil livre ne fait pas seule son mérite ; le recueil que nous annonçons se distinguerait avantageusement de ses pareils, alors même que nous serions abondamment pourvus. En effet, parmi les 103 morceaux qui forment ce joli recueil, nous ne trouvons que des compositions choisies dans les œuvres des meilleurs auteurs. On peut être rassuré en présence de noms tels que : Mendelssohn, Mozart, Schubert, Weber, Bethoven, Kreutzer, Abt, Silcher et tant d'autres, y compris celui de Plumbhof que nous sommes heureux de voir représenté par cinq compositions.

Les paroles, sous la devise « Dieu et Patrie » ont été presque toutes composées ou arrangées par un poète-musicien connu et aimé, M. L. Durand ; c'est dire que l'idée y est toujours noble, élevée et qu'elle s'adapte parfaitement aux différents rythmes musicaux. Enfin l'impression est belle et correcte, le prix très modique pour quiconque sait ce que coûte de travail et de soins un volume de 163 pages de musique en grand format.

Ce recueil réunit donc toutes les conditions nécessaires pour être accueilli avec empressement par nos nombreux chœurs mixtes auxquels nous pouvons le recommander sans aucune restriction, persuadé qu'ils y puiseront leurs plus beaux chœurs religieux et les chants patriotiques les plus goûtés de leur futur répertoire. O.-E. STOLL.

Partie pratique.

par F. Maillard, sous-rédacteur.

DICTÉES

Cours moyen.

LES RACINES DES PLANTES.

C'est avec une persistance vraiment extraordinaire que les plus petites racines ou *radicelles*¹ des plantes *marchent*² vers leur *approvisionnement*³ ; elles fendent les rochers, elles se suspendent, se contournent de toutes manières jusqu'à ce qu'elles parviennent à l'eau et à la substance *alimentaire*⁴ dont elles ont besoin. On a vu des racines *aller boire*⁵ à des centaines de mètres quelques gouttes d'eau qui leur faisaient défaut plus près. La racine *puise*⁶ aussi dans le sol les *minéraux*⁷ dont elle a besoin et même les *métaux*⁸ qui sont à sa portée. Le fer, comme on sait, ranime les plantes *maladives*⁹ comme il ranime les *anémiques*¹⁰. On *rencontre*¹¹ beaucoup de métaux dans les végétaux, dans les *céréales*¹², *notamment*¹³ le cuivre, le zinc, etc. L'homme *absorbe*¹⁴ par an, assure un *chimiste*¹⁵, dans son pain *quotidien*¹⁶, plus de trois *kilogrammes*¹⁷ de cuivre. (Famille, du 15 août 1877.)

OBSERVATIONS. ¹ On appelle *radicelles* les plus petites ramifications des racines ; la *radicelle* est, dans le germe de la plante, la partie qui doit devenir racine. ² C'est figurément qu'on dit les *radicelles marchent*, pour s'avancer par leur rapide accroissement. ³ Les mots de la famille d'*approvisionnement* sont : *provision, proviseur, approvisionner, etc.*

⁴ *Alimentaire*, adj. dérivé d'aliment, ce qui sert à la nourriture, à l'entretien de la vie. ⁵ *Aller boire*, sens figuré, analogue à celui du verbe *marcher*, les racines croissent rapidement du côté où elles trouvent l'eau qui manque à la plante. ⁶ *Puise*, est encore employé au figuré pour dire que la plante s'approprie ce qu'elle trouve dans le sol. ⁷ Les *minéraux* sont tous les corps inanimés qui se trouvent à la surface ou dans l'intérieur de la terre : charbon, pierre, sable, etc. ⁸ Les *métaux* sont des minéraux généralement brillants, qui peuvent se fondre, se forger, comme le fer, le cuivre, le plomb, l'or, l'argent, etc. ⁹ *Maladif*, *maladive*, adj., disposé à la maladie ; la finale *if*, indique la disposition, la tendance, *imitatif*, *portatif*, *actif*, etc. ¹⁰ *Anémique*, dérive de *anémie*, formé de *a*, privatif, et *aima*, sang : faiblesse générale qui provient de l'appauvrissement du sang. ¹¹ On *rencontre*, pour on retrouve, il y a ; ce n'est pas l'idée exacte qu'exprime ordinairement le verbe *rencontrer*. ¹² Les *céréales* sont les plantes qui produisent le grain dont on fait le pain. Cérès était la déesse des moissons chez les anciens, de là le nom de céréales. ¹³ *Notamment*, vient du mot note, qui fait *noter*, *notoire*, *notoirement* ; c'est parce que *notamment* dérive d'un participe présent, qu'il s'écrit *amment*. ¹⁴ L'homme *absorbe*, prend avec ses aliments. ¹⁵ *Chimiste*, celui qui s'occupe de *chimie*, science qui étudie les corps dans la nature même des éléments qui les constituent ; elle les transforme, les décompose, les recompose. ¹⁶ *Quotidien*, ad., signifie proprement la part de chaque jour, *quotus*, combien, *dies*, jour. ¹⁷ Kilogramme, unité des mesures de poids ; le mot *gramme*, signifie *poids* ; *kilo* (pour *kilioi*, signifie mille ; le kilogramme est donc un poids de mille grammes.

Composition.

Le XIII^e sujet proposé, page 268 : *Le plus beau jour des vacances*, a trouvé plus de faveur auprès des élèves que les précédents ; il paraît qu'un récit de vacances leur plaît en raison du bonheur passé qu'il rappelle. Nous avons non-seulement reçu un grand nombre de travaux ; mais la plupart sont excellents, pour des essais d'élèves. Il faudrait pouvoir faire beaucoup de citations, d'analyses, de comparaisons ; mais un numéro tout entier du journal n'y suffirait pas ; nous sommes donc forcé d'être concis. La plupart ont trouvé leur plus beau jour de vacance en faisant une course. Quelques récits sont très bien faits, très circonstanciés et dénotent de bons observateurs, un ou deux restent dans des généralités sans caractère, et peuvent convenir à toutes les courses où l'on voit le train, les montagnes, etc. Quelques élèves ont pris pour sujet la fête des promotions, ou celle du village. D'autres ont choisi le jour où s'est passé un événement heureux pour la famille. Le sujet donné, assez vaste pour laisser toute liberté et amener cette variété, nous paraît avoir stimulé les élèves et provoqué l'originalité de nos jeunes collaborateurs. Puissions-nous souvent réussir à trouver des sujets de cette nature ; car sans individualité l'homme fait rarement quelque chose de bien.

Jetons maintenant un coup d'œil sur quelques compositions.

1. *Ecole primaire de Bulle*. — *Auguste Narbel*. Voyage de Lausanne à Vevey, séjour à Blonay, bon récit, ne pas abuser de l'expression, le

vapeur. — *Paul Paquier*. Une promenade à Charmey, bien racontée.

2. *Ecole secondaire du Locle*. — *Henri Roulet*. Course au Saut-du-Doubs, généralement très bien, il a répétition des mots *rare*, *prenons*. — *P.-É. Tissot*. Promenade aux gorges de l'Areuse, c'est bien; beaucoup de vie et de naturel; on n'écrit pas *allé*, mais *allai*, le passé défini; répétition du mot *sentier*. — *Jules Jurgensen*. Course à Remonot, intéressante, surtout les évolutions natatoires dans le Doubs; pour éviter le *dîner* et *dinâmes* dans la même ligne il faut remplacer *dinâmes de bon appétit*, par *mangeâmes*, etc.

3. *Ecole secondaire de Bernex*. — *Constance Lancoud*. Récit de la fête du village (vogue) où l'auteur prend une part très active, c'est original et assez bien dit. Quelques mots ne sont pas justes, *confortable à l'hygiène*, plutôt *hygiénique*; *discutait un charlatan*, plutôt *pérorait*; *les jeunes filles parées à l'aimable*, mieux: *parées de leurs plus beaux atours*. — *Louisa Chevalier*. Course au Pont de la Caille, c'est bien, le mot *vu que...* est un terme d'affaires qu'il faut éviter dans un récit. On ne dit pas: *après s'être ainsi réconfortés, nous*, etc., mais *nous* dans les deux cas, il y a quelques fautes dans l'emploi des temps. — *Emile Compagnon* fait aussi le récit de la fête annuelle; rien de particulier. — *Henri Chevalier* parle de la distribution des prix; on ne dit pas *remémorier*, mais *remémorer*. — *Math. Maréchal* parle aussi de la fête des prix, ce travail est faible. — *Pierre Sannet* fait une course au Salève, c'est bien, il y a quelques répétitions du mot *sur*. — *Jules Compagnon* fait le récit du jour du couronnement, fête des prix sans doute; il y a quelques fautes dans l'emploi des temps.

4. *Ecole de la Plaine*. — *Joséphine Clavel*. Récit d'une course à Carouge. Bonne description du tir cantonal. — *Aline Durand*, fait un assez bon compte-rendu d'un voyage à Grandson. — *Louisa Oltramare* a fait la même course, rien de saillant dans son récit. — *Louise Mornieux*. Même course, assez bonnes descriptions. *Effectuer* prend double *f*. Le tunnel de Mauremont est entre Cossonay et Yverdon, plutôt qu'entre Lausanne et Cossonay. — *Louise Jacquet* a fait le tour du lac, de Genève à Chillon, quelques phrases assez bonnes. — *Jenny Renet*, parle de la fête des promotions et de la distribution des prix. On ne dit pas *tirer au canon*, mais *tirer du canon*.

5. *Ecole secondaire de St-Imier*. — *E. Bract*. Course au château de M., très bon récit, un peu long pour citation, style assez correct. — *Marie Brehm*. — La visite d'une amie; c'est bon, quelques mots employés sans rapport bien établi. *Chacun*, est rappelé par *les* et par *décues*. On ne dit pas: *les riens qui composent*, mais *qui ornent une chambre de jeune fille*. — *Maurice Jaquet*. Promenade aux Grottes de Renan. Le commencement est difficile, la description est bonne. Répétition fautive des mots *désir*, *abîme*, *bloc*. — *Louis Droz* fait une bonne description du Creux-du-Vent, peu d'incorrections. — *Marie Mercerat* parle du retour d'un frère; c'est généralement bien; les mots *jour*, *angoisse* sont trop répétés. — *Mathilde Fête* fait le récit d'une visite aux Bains de St-Maurice, c'est vague et trop général. Le style est assez bon. — *Laure Schneider* donne un joli récit d'une course dans

la montagne, peu de fautes; signalons seulement : *Comme toutes ces choses me parlaient si bien*, etc. Il ne faut pas deux mots exclamatifs, *comme* et *si*. — *Paul Paret* fait un récit très court, mais bon, d'une *petite promenade jusqu'à Chasseral*. — *Anna Perret* parle d'un jour où elle apprit à dire la vérité même en danger d'être punie pour une faute commise. C'est bien. On ne peut pas dire : *les vacances ont toujours reçu près de moi un accueil très amical*, mais plutôt : *J'ai toujours fait aux vacances*, etc. — *Aline Gerber* raconte qu'aux bains elle a rendu le courage à une pauvre femme ; c'est bien dit. Une phrase pourtant est très incorrecte : *Mais ces beaux jours, pour chacun ils proviennent d'une autre source, pour chacun trouve ses beaux jours à une source différente*. — *Emile Blancpain* fait le récit d'une promenade en bateau sur le lac de Neuchâtel, et il termine en disant qu'il ne possède pas, comme un homme lettré, cette multitude de mots supérieurs pour exprimer une idée. Enfin *Bertha Ernst* raconte ce qui suit. Si nous avons préféré ce travail à d'autres, c'est parce qu'il dit bien des choses en peu de lignes, qu'il est bon pour le fond comme pour la forme.

St-Imier, le 8 septembre 1877.

Le plus beau jour de mes vacances.

Le soleil s'était levé derrière la colline et inondait ma chambre de ses joyeux rayons. Quelques gouttes de rosée perlaient encore sur les feuilles des arbres ; ma fenêtre ouverte me permettait d'entendre le gazouillement des oiseaux qui célébraient dans leurs mélodies la grandeur du Créateur. Jamais la nature ne m'avait paru plus belle, ni plus riante ; tout autour de moi semblait sympathiser avec la joie qui remplissait mon cœur.

J'allais revoir aujourd'hui des parents, des amis, que j'avais quitté depuis deux longues années. Depuis un mois, je comptais les jours qui me séparaient des vacances. Tous mes préparatifs étaient terminés et je disais maintenant adieu à tout ce que je laissais derrière moi. A voir l'impatience avec laquelle j'attendais la voiture qui devait me conduire à la gare, mes jeunes compagnes auraient pu me croire insensible à la pensée de les quitter. Non, le bonheur de revoir mes parents seul me rendait égoïste à cet instant. Le temps que j'avais passé à la pension était pour moi plein de gais souvenirs. Maitresse et élèves m'avaient toujours montré la plus grande bonté, et j'ai conservé de mon séjour parmi elle une impression trop agréable pour jamais l'oublier. Un dernier adieu, et le train m'emportait avec rapidité du côté des champs paternels. J'entrevois comme un rêve, des arbres, des rochers superbes, une rivière mugissante qui coulait à leurs pieds. Sans m'inquiéter de mes compagnons de voyage, je m'abandonnais aux pensées qui se succédaient dans mon esprit. Je revoyais ma bonne mère dont les soins et les conseils affectueux m'avaient tant manqué, un père auquel j'étais tendrement attachée malgré sa sévérité, un frère dont l'humour joyeuse suffisait autrefois pour dissiper mon ennui, et ma chère sœur, confidente de mes peines et de mes plaisirs. Mon impatience croissait à mesure que la journée s'avancait. Mais déjà le paysage me

devenait plus familier ; voici nos montagnes bleues, mon village et le beau clocher de l'église. La marche du train s'était peu à peu ralentie, et à peine descendue de wagon, je me sentais serrée dans les bras de ma mère. Je pleurais de joie en les retrouvant tous pleins de santé et toujours remplis d'amour pour leur petite sœur. Qu'elle fut heureuse cette première soirée passée en famille, occupée à raconter les exploits de ma vie de pensionnaire, et comme ils résonnaient joyeux à mon oreille les éclats de rire qu'excitaient mes récits !

Bertha Ernst, 15 ans 8 mois.

XVI^e *Sujet proposé* : LA DEMEURE DU PAUVRE. *Sommaire* : Voici l'hiver, saison de fêtes pour le riche, de misères pour le pauvre. — Manque de pain, de vêtements chauds et de feu au logis. — Visite dans son triste réduit. — Les enfants qui ont froid. — Ailleurs combien de superflu, ici manque du nécessaire. — Le devoir de ceux qui possèdent des biens de ce monde.

ARITHMÉTIQUE.

Cours moyen.

Réponses aux problèmes du N^o XX, pag. 323.

XXX. 15,194 kilog. XXXI. 1^e 45000 D1; 2^e 51000 D1; 3^e 60000 D1; 4^e 56000 D1; le 4^e 18 h. 40 m.

PROBLÈMES.

XXXIV. On a deux caisses à huile, l'une de 1,6^m de longueur et 1,5^m de largeur et 0,8^m de profondeur; l'autre de 1,5^m, sur 1,2^m et 0,9^m. Quelle est la plus grande et combien contient-elle de litres de plus que l'autre ?

XXXV. Une arche à grain de 2,4^m de long, 1,45^m de large et 1,65^m de haut, est remplie de froment qu'on estime 21 fr. 50 l'hl. Quelle en est la valeur.

Cours supérieur.

Solution du problème XVII, pag. 302.

Nombre de coupons de rente = $4632 : 4,5 = 1029 \frac{1}{3}$.

Prix de vente = $\frac{100 \times 3550428}{3,5} = 101440,80$

Cours de la vente = $101440,80 : 1029 \frac{1}{3} = 98,55$.

Bénéfice = $98,55 - 91,08 = 7,47 \times 1029 \frac{1}{3} = \text{fr. } 7689,12$.

MM. C.-F. Jomini; Théobaing; Frossard, nous ont envoyé une bonne solution.

PROBLÈME.

XX. Un rentier fait deux parts de sa fortune. Il en place le $\frac{1}{3}$ à 4 % et le reste à 5 $\frac{1}{2}$ %. Au bout de 2 $\frac{1}{2}$ ans il retire le tout, capital et intérêts et achète des actions à 405 fr. Huit mois plus tard il les revend à 425,80 et fait un bénéfice tel qu'outre l'intérêt à 5 % de l'argent engagé, il a, par cette spéculation, augmenté de f. 0,25 par jour son revenu (année de 365 jours). On demande quelle était sa fortune primitive et combien li a réalisé par la dernière vente.

GÉOMÉTRIE.

Solution du problème XVI, page 302.

Soit DE la ligne demandée. (faire la figure A sommet, BC base, D, entre A et B).

Les deux triangles ADE et ABC ayant en A un angle égal, on a :

$$\frac{ABC}{ADE} = \frac{AB \times AC}{AD \times AE}; \text{ mais } ABC = 2 \text{ ADE d'où}$$

$$\frac{AB \times AC}{AD \times AE} = 2; \text{ donc } AE = \frac{AB \times AC}{2 \cdot AD}$$

Soit AB = 66,5 m. AD = 34,2 m.; AC = 72 m.;

$$\text{on a } AE = \frac{72 \times 66,5}{2 \times 34,2} = 70 \text{ m.}$$

Nous avons une solution de MM. C.-F. Jomini; Théobaing; Frossard; C. Canel et deux solutions différentes de M. Adolphe Girard, à Neuchâtel.

ALGÈBRE. — PROBLÈME.

X. Un joueur place son argent à la roulette en suivant le système d'augmenter d'une quantité fixe à chaque coup suivant la somme placée et perdue le coup précédent. On sait que le 10^e coup il a placé 813 fr.; le dernier coup 1823 fr.; qu'il a perdu constamment et que sa perte totale monte à 141303 fr. On demande : 1^o Combien il a placé le premier coup; 2^o combien il a joué de coups; 3^o de quelle somme il augmentait sa mise à chaque coup. (Proposé par M. Rollier).

NOMINATIONS

Fribourg. — *Enseignement primaire.* — M. Xavier Bapst, à Pont-la-Ville. M. Alfred Fornerod, à Delley. M. Lucien Ducry, à Vallon. M. Amédée Vez, à Montagny-la-Ville. M. Jules Gremaud, à Villarlod, prov. (école nouv.) M. Cyrille Wicht, à Villa-St-Pierre. M. Jean Rattaz, à Cerniat. M. François Brühlhart, à Villarsviriaux. M^{me} Barbara Leu, à Wallenried. M^{me} Cuniberta Schwegler, à St-Antoine (école nouvelle). M. Pierre Pasquier, à Grattavache. M^{lle} Augustine Bavaud, à Remaufens. M. Jean-Gottfried Wirth, à Salvagny. M^{me} Bertha Theiler, à Bühl, (Singine). M^{lle} Marie Badoud, à Villariaz. M. Jules Gremion, à Vauderens. M. Pierre Buntschü, à Cormondes. M^{me} Illuminata Milchdorfer, à Cressier. M. Richard Merz, à Bennewyl; M. Jean Spreng, à Galmiz; M. Rodolphe Scheurer, à Morat et M. J. Schwab, à Ag.imoine.

Enseignement supérieur. — M. Charles Gschwind, professeur au Collège Saint-Michel. M. Hans Haller, pasteur à Fribourg, professeur de religion évangélique au Collège Saint-Michel.

Vaud. — *Brevetés en 1877.* — M^{lle} Ansermoz, Elisa, Châtel (Bex). — Huguët, Eugène, Saint-Barthélemy (école réformée). — M. Renaud, César, Perroy. — M^{lle} Morier, Emma, Essertines sur Yverdon. — *Mutations.* — M^{lle} Barillier, Adeline, Fenalet (Bex). — M. Mercanton, Frédéric, Pailly. M^{me} Roux, Dullit (confirmation). — M. Rusillon, Louis (brevet de Neuchâtel) école intercantonale de la Nouvelle Censière. — M. Despont, Louis, Saint-Barthélemy (école catholique). — *Rentré dans l'enseignement primaire* — Charbonnier, Emile, Arzier.

Enseignement secondaire. — M. Dénéreaz, à Lausanne, et Légeret, à Begnins, maitres de chant au Collège Cantonal et à l'Ecole Industrielle Cantonale (le premier pour les classes supérieures.)

Le Rédacteur en chef: A. DAGUET.